

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU
PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	29/2021
Membres présents :	44		
Nombre de pouvoirs :	6	SÉANCE DU	30 juin 2021
Nombre de votants :	50		
Date de convocation :	24 juin 2021		
Date d'affichage :	1 ^{er} juillet 2021		

Le trente juin deux mille vingt et un, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Montargis en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean Luc (visioconférence), CORBY GUENEE Catherine, GAUDY Christophe (visioconférence), HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine (visioconférence).

CCCCFG : COUTEAU Evelyne (visioconférence), FEVRIER Albert, JOBET Yohan (visioconférence), MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MAUFRAS Michel, MOREAU Philippe.

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, DHAMS Hélène (visioconférence), FACY Joël (visioconférence), LARCHERON Gérard, LEROY Angélique, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie Laure, CHARLES Valérie, CHRISTODOULOU Alexis, CLERET Benjamin, COULON François (visioconférence), DE LAPORTE Hélène, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent (visioconférence), DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GADAT KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel (visioconférence), GODEY Eric (visioconférence), JOLIVET Thierry, LAVIER Jean-Charles, MOUTAUX Corinne (visioconférence), TOURATIER Claude, TERRIER Charles, WEBER Edouard.

PARTENAIRES : GRANDPIERRE Alain (visioconférence)

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

3CBO : DUPUIS Thierry.

CCCCFG : DE WILDE Florent.

CC4V : GADOIS Céline, LAMIGE ROCHE Chantal.

AME : BOUQUET Christophe, GUERIN Régis, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien.

PARTENAIRES : GABORET Jalila, MELZASSARD Corinne, DE CREMIERS Christelle.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2021

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS : M. DE WILDE Florent a donné pouvoir à MME MARTIN Valérie, MME GADOIS Céline a donné pouvoir à M. LARCHERON, MME LAMIGE-ROCHE Chantal a donné pouvoir à M. NÉRAUD Frédéric, BOUQUET Christophe a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, LELIEVRE Gérard a donné pouvoir à Jean-Paul BILLAULT, LEON Fabien a donné pouvoir à M. DIGEON.

Secrétaire de séance : MME MARTIN Valérie, Communauté de Communes de Canaux et Forêt en Gatinais

PARTENARIAT AVEC FIBOIS CENTRE-VAL DE LOIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ANIMATION MULTI-ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR) À L'ÉCHELLE DU LOIRET

Le PETR Gâtinais montargois est engagé dans un Contrat d'Objectif Territorial énergies renouvelables thermiques (COT EnR) signé en mai 2018 avec l'ADEME et porté en partenariat avec le Syndicat du Pays du Giennois à l'échelle de l'Est Loiret. Ce contrat permet d'accompagner techniquement et financièrement les petites installations d'énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie, solaire thermique et récupération).

Une nouvelle génération de COT EnR sera prochainement proposée par l'ADEME et le territoire pourra y prétendre d'ici la fin de l'année 2021. Cette nouvelle génération de contrat fixera des objectifs plus ambitieux en termes de production d'énergies renouvelables mais permettra également de bénéficier de financements plus importants pour l'animation (équivalent à 1 € par habitant).

Dans la perspective du déploiement de cette nouvelle génération de contrat au sein des territoires du Loiret (hors Orléans Métropole), des échanges ont eu lieu entre les territoires, l'ADEME et les représentants des expertises régionales bois et géothermie. Au vu du bilan de la 1^{ère} génération de COT EnR et afin de pouvoir répondre aux nouveaux objectifs qui seront fixés, différents points d'amélioration de l'animation-expertise EnR ont été identifiés dont :

- Un besoin de renforcer l'accompagnement des projets géothermie et solaire thermique,
- Une volonté d'avoir un niveau de service équivalent à celui mis en place pour les projets bois énergie.

Dans ce cadre, Fibois Centre-Val de Loire, association de l'interprofession de la filière bois en Région Centre-Val de Loire, propose de renforcer ses moyens d'animation et de mettre en place une animation multi-énergies renouvelables à l'échelle du Loiret. Le dispositif serait basé sur le recrutement d'un ETP animateur multi-énergies renouvelables déployé à l'échelle du Loiret avec un appui du chargé de mission bois énergie actuel (0,25 ETP).

L'accompagnement des projets dans le cadre des COT EnR reposerait sur différentes missions :

- Sensibilisation et conseil de 1^{er} niveau concernant les énergies renouvelables thermiques
- Réalisation de notes d'opportunité
- Accompagnement pour le choix des prestataires (transmission des cahiers des charges, etc.)
- Accompagnement pour les demandes de subvention
- Accompagnement post-travaux
-

Le coût du service est identifié comme suit :

	Coût annuel
Coût salaires chargés 1 ETP (animation multiEnR)	40 800 €
Frais de déplacement	5 000 €
Participation annuelle 0.25 ETP expertise FIBOIS	12 000 €
TOTAL annuel	57 800 €
TOTAL pour les 3 ans	173 400 €

REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2021

Application agréée E-legalite.com

DÉLIBÉRATIONS

N° 29/2021

Ce coût serait pris en charge par les territoires du Loiret engagés dans un COT EnR comme suit :

		Population 2020	% de pop. du territoire	Montant annuel	Montant total sur 3 ans
PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	COT EnR indiv.	63 498	16%	9 132 €	27 395 €
PETR Gâtinais montargois	COT EnR Est- Loiret	130 549	32%	18 774 €	56 323 €
Pays du Giennois		43 478	11%	6 253 €	18 758 €
	<i>Sous-total</i>	<i>174 027</i>	<i>43%</i>	<i>25 027 €</i>	<i>75 081 €</i>
PETR Pays Loire Beauce	COT EnR Territoires Ruraux de l'Orléanais	65 165	16%	9 371 €	28 114 €
PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne		83 771	21%	12 047 €	36 141 €
Communauté de communes des Portes de Sologne		15 458	4%	2 223 €	6 669 €
	<i>Sous-total</i>	<i>164 394</i>	<i>41%</i>	<i>23 642 €</i>	<i>70 925 €</i>
		401 919	100	57 800 €	173 400 €

Le coût identifié pour les deux collectivités du COT EnR Est Loiret serait ainsi au total par an de 25 027 €, soit 75 081 € pour 3 ans.

Cette participation pourrait être couverte à 100% par la nouvelle dotation attendue pour l'animation du COT EnR 2^{ème} génération qui pourrait être conclu à l'automne 2021. Ce soutien à l'animation est estimé pour le territoire du COT EnR Est Loiret à 174 027 € pour 3 ans dont 87 013 € en part fixe.

La mission multi-énergies renouvelables, après accord de principe des différents territoires du Loiret, pourrait être mise en place d'ici octobre 2021.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le principe d'établissement d'un partenariat avec Fibois Centre-Val de Loire pour la mise en place d'une animation multi-énergies renouvelables (EnR) à l'échelle du Loiret, selon les modalités exposées ci-dessus et sous réserve de l'accord des autres territoires concernés dans le Loiret et de l'engagement effectif d'un nouveau COT EnR à l'échelle de l'Est Loiret

DÉLÈGUE au Président le pouvoir de signer tous les documents liés à ce partenariat.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2021

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2021

Application agréée E-legalite.com